# Modèle Yacht Club Bischheim



#### Avis de Course VRC

Epreuve : VRC Nom de l'Epreuve : L'été du RG 65 Support / Classe : RG65

Grade : 5A Date : 02/06/2013

Lieu : Bischheim Plan d'eau : La Ballastière

Autorité Organisatrice : MYCB

#### 1. La régate sera régie par :

- Les Règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile2013 / 2016 incluant l'annexe E,
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables
- Les règles de la classe RG65
- le système de course HMS 2007
- 2. Publicité: En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

## 3. Admissibilité et Inscriptions :

- 1. La régate est ouverte à tous les bateaux de Classe RG65
- 2. Préinscription souhaitée sur http://mycb67.olympe.in/
- **3.** Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - Leur **licence FFVoile** valide portant le cachet médical et une autorisation parentale pour les mineurs,
  - L'autorisation de port de publicité,
  - Le certificat de jauge.

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant initial de 1,5 million d'euros.

4. Droits à payer : Les droits requis sont de 8 Euros

### 5. Programme:

- Confirmation des inscriptions Le 02/06/2013 de 9h00 a 9h30.
- Signal d'avertissement de la première course à : **10 heures** Nombre de course maximum : flottes à suivre. Plus de courses après 16h
- Remise des prix prévue Le 02/06/2013 à 16 h 30.
- **6. Jauge :** Une jauge pédagogique (sans sanction) sera organisé, aux concurrent de se munir du certificat de jauge et/ou du patron du jeu A.

#### 7. Instructions de Course :

- Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

8. Système de pénalité : un tour (virement + empannage)

#### 9. Responsabilité:

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

# 10. Composition du Corps Arbitral :

Président du Comité de Course : Joseph Schneider

Président du Jury : non désigné à ce jour

Jauge: Monique Hoffart

**11. Informations complémentaires :** Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Ou Mail: mycb17@gmail.com Site Internet: http://mycb67.olympe.in/

## **ACCES**:

Parking à bateau et lieu de rendez-vous :

Longitude : **7° 46' 44" E** Latitude : **48° 37' 51" N** Décimal : **7.779457** : **48.630866** 

Pour plus de détail voir notre site internet : onglet « Situation »